



Montbeton, le 16 janvier 2025

Avis concernant l'aménagement foncier lié à la LGV Bordeaux-Toulouse

Une commission intercommunale d'aménagement foncier va être constituée avec les communes de Bressols, Lacourt-St-Pierre, Montauban, Montbeton et Montech en application de l'article L.121-4 du code rural et de la pêche maritime pour les opérations d'aménagement foncier liés à la LGV Bordeaux-Toulouse.

Cette commission comprendra deux propriétaires de biens fonciers non bâtis, et un suppléant, élus par le conseil municipal.

L'élection aura lieu le 4 février 2025 et les candidatures pourront être reçues à la mairie jusqu'à cette date 12 heures.

Le Maire de Montbeton

Danielle BEDOS

